

Société

MUNICIPALES 2026 ET DROITS LGBTI+ : LA BONNE VOLONTÉ DES CANDIDAT·E·S SUFFIT-ELLE À PALLIER LES ANGLES MORTS DES PROGRAMMES ?

Nadia Ayad, Noé Collomb, Killian Montesquieu, Nathan Ortega, Thomas Rosset

04/03/2026

À l’approche des élections municipales de 2026, quelle place occupent les enjeux LGBTI+ dans le débat public local ? Nadia Ayad, Noé Collomb, Killian Montesquieu, Nathan Ortega et Thomas Rosset¹, du collectif « L’Index de l’engagement LGBTI+ », ont interrogé les listes candidates dans quinze grandes villes et passé au crible leurs programmes et propositions dans ce domaine. Entre thématiques abordées (lutte contre les discriminations, accès à la santé, etc.), public visé (jeunes, personnes âgées, etc.) ou encore clivage partisan notable dans l’appréhension des enjeux, cet Index constitue un véritable outil d’analyse.

Introduction

À l’approche des élections municipales de 2026, la place des enjeux LGBTI+ dans le débat public local apparaît à la fois décisive et paradoxale. Décisive, car le contexte politique et social est marqué par une remise en cause croissante des droits fondamentaux et une hausse continue des violences LGBTIphobes : selon le ministère de l’Intérieur, les actes recensés ont progressé de 5% en 2024, après une hausse moyenne de 15% par an entre 2016 et 2023². Paradoxale, car ces enjeux demeurent largement marginalisés dans les débats municipaux, alors même que les communes disposent de leviers directs pour agir et améliorer concrètement la vie des personnes concernées.

L’histoire récente rappelle en effet le rôle moteur que l’échelon municipal peut jouer. En 2004, le

mariage célébré à Bègles par le maire Noël Mamère, en rupture avec le cadre en vigueur, a contribué à structurer un débat politique de portée nationale³. Moins de dix ans plus tard, le premier mariage homosexuel légal était célébré à Montpellier, le 29 mai 2013⁴. Ces précédents illustrent la capacité des municipalités à agir comme des espaces d'avant-garde en matière de droits. Cette dynamique se prolonge aujourd'hui sur le terrain de l'état civil : à l'approche des élections municipales de 2026, plusieurs candidat-es ont appelé dans une tribune à faciliter les démarches de changement de prénom et de mention de genre pour les personnes trans⁵.

Les compétences municipales sont par ailleurs déterminantes pour agir : soutien au tissu associatif, prévention et lutte contre les violences, politiques sociales et éducatives, accueil des usager-es, formation des agent-es, aménagement de l'espace public, etc. L'échelon municipal est ainsi un des niveaux où l'effectivité des droits se concrétise et se traduit dans le quotidien des personnes concernées.

L'Index de l'engagement LGBTI+ s'inscrit dans une démarche de lisibilité démocratique : rendre visibles les positionnements des listes, comparer leurs engagements et objectiver les écarts. Complémentaire du travail mené par les associations LGBTI+, qui agissent souvent avec des ressources limitées et dans un contexte de fragilisation structurelle du tissu associatif⁶, cet outil constitue un dispositif d'analyse indépendant et inédit. Dans ce cadre, cette étude, menée auprès des listes candidates de tous bords politiques dans quinze grandes villes françaises – Bordeaux, Dijon, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Strasbourg et Toulouse –, combine analyse programmatique, questionnaire thématique et entretiens qualitatifs avec les centres LGBTI+ des territoires étudiés.

Cette note propose une lecture transversale des grandes tendances nationales. Elle permet d'établir si, et comment, les enjeux LGBTI+ sont pris en compte par les listes candidates, d'analyser les différences de traitement selon les territoires et les familles politiques, et d'identifier les points de convergence, les angles morts et les lignes de tension à l'échelle nationale.

Méthodologie

Comment l'Index de l'engagement LGBTI+ a été construit : quinze grandes villes passées au crible

L'étude porte sur quinze grandes villes françaises. Un temps envisagées, les villes de Saint-Étienne et de Toulon ont été écartées en raison de leur proximité géographique avec Lyon et Marseille.

Elles ont été remplacées par Dijon, d'une part, pour renforcer la diversité territoriale, et Perpignan, d'autre part, afin d'intégrer une ville dirigée par l'extrême droite et de mieux refléter la pluralité des configurations politiques locales.

L'absence des communes moyennes et rurales constitue le principal biais de cet échantillon : les dynamiques politiques, les besoins et les formes d'engagement y diffèrent sensiblement, et les enjeux d'isolement et d'accès aux services y sont souvent plus marqués. Ce choix a été rendu nécessaire en raison de moyens humains limités qui ne permettaient pas de conduire l'étude à une échelle plus large, mais également du fait de l'accès davantage facilité auprès des interlocuteur-rices indispensables à sa bonne réalisation.

Une approche mixte en trois volets : veille, questionnaire et entretiens

La méthodologie repose sur trois modalités complémentaires. Premièrement, un travail de veille documentaire préalable a été mené sur les programmes, les prises de position et les communications des candidat-es afin de contextualiser les réponses et de pouvoir identifier les écarts entre les discours et les propositions. Ensuite, un questionnaire auto-administré de 21 questions a été envoyé aux listes avec des relances régulières et homogènes entre novembre 2025 et janvier 2026. Il constitue l'outil central d'évaluation pour mesurer la vision politique des listes, le niveau de priorité accordé aux enjeux LGBTI+ et l'opérationnalité des propositions au regard des compétences municipales. Enfin, des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de neuf centres LGBTI+ répartis sur l'ensemble du territoire⁷. Cette approche a permis d'affiner la compréhension des dynamiques locales et de croiser les propositions des listes avec les réalités vécues par les associations et les publics concernés.

Les thématiques d'analyse de l'étude correspondent aux principaux champs d'action des communes sur les enjeux LGBTI+ : action et stratégie municipale ; effectivité des droits dans les services municipaux ; famille ; santé et prévention, jeunesse et senior-e-s ; sport, culture et mémoire ; lutte contre les discriminations et les violences ; espace public et infrastructures publiques. Ces catégories reposent sur des travaux de référence et des réseaux spécialisés, à l'image du Rainbow City Network⁸ ou des recommandations de l'Inter-LGBT⁹. Sur le plan du périmètre d'analyse, l'étude porte sur les principales listes candidates dans chaque ville, avec un plafond fixé à six listes. Leur sélection repose essentiellement sur les intentions de vote pour le scrutin du premier tour. Enfin, dans l'échantillon étudié, les listes soutenues par Renaissance étant systématiquement intégrées à des alliances positionnées à droite du spectre politique, il a été fait le choix méthodologique de rattacher le mouvement à ce bloc d'analyse.

Les centres LGBTI+ : témoins d'un débat local aux abonnés absents

Les entretiens menés auprès des centres LGBTI+ révèlent **cinq préoccupations majeures**. Premièrement, **l'inquiétude face à la montée de l'extrême droite** est unanime parmi les interlocuteur·rices rencontré·es, bien que les causes varient. Dans la majorité des villes pour lesquelles les probabilités de victoire de l'extrême droite sont faibles¹⁰, c'est la dynamique nationale qui préoccupe. À l'inverse, dans les municipalités exposées à un basculement, ce sont les politiques publiques municipales elles-mêmes, notamment en matière d'accompagnement social, dont l'avenir est directement mis en question. **La fragilité des financements** constitue une seconde source de préoccupation majeure : les municipalités contribuent de manière très disparate au soutien des structures LGBTI+, et plusieurs centres font état d'une incertitude budgétaire chronique qui grève leur capacité de projection. Dans un contexte de montée des violences, **la lutte contre la transphobie** est également désignée comme un enjeu prioritaire. Une crise de l'engagement¹¹ traverse par ailleurs le mouvement associatif, qui repose sur un nombre restreint de bénévoles très impliqué·es, même si ce phénomène semble épargner certaines villes dans lesquelles le militantisme est plus développé. Enfin, les centres ont unanimement souligné **l'absence des enjeux LGBTI+ du débat médiatique et politique local**, en contraste frappant avec l'ampleur des besoins identifiés sur le terrain. Deux hypothèses peuvent être avancées pour justifier ce hiatus. La première est que les candidat·es ne souhaitent pas en faire un sujet politique par son importance présumée plus faible face aux enjeux socio-économiques. Une seconde hypothèse, liée à la première, tient à la croyance des candidat·es qu'un positionnement politique sur ces enjeux constitue un risque électoral : évoquer ces sujets ferait naître l'incompréhension des électeur·rices non-concerné·es, qui le jugeraient peu ou pas important au regard d'autres enjeux.

Taux de réponse : une mobilisation inédite, un silence RN-UDR éloquent

L'enquête menée a suscité une mobilisation inédite. Ce sont 40 réponses sur un total de 79 listes contactées (soit un taux de réponse de 50,63%) qui ont été obtenues dans quinze villes¹². Pour 11 d'entre elles, on compte les réponses d'au moins 2 listes. Le spectre politique s'étend de La France insoumise aux Républicains.

Un premier enseignement mérite d'être souligné : aucune liste RN/RN-UDR n'a donné suite aux sollicitations de l'Index de l'engagement LGBTI+¹³, malgré les relances répétées auprès de l'ensemble des forces politiques. Cette absence peut être interprétée comme un signal politique. À

l'échelle nationale, le parti a en effet adopté un discours de « respect » des personnes « LGB » articulé autour de thématiques identitaires et sécuritaires, en excluant explicitement les personnes trans et les autres composantes de la communauté LGBTI+. Ce positionnement homonationaliste¹⁴ lui permet de s'adresser à une partie de l'électorat sans formuler d'engagements concrets. Une réponse à l'Index de l'engagement LGBTI+ aurait impliqué d'explicitement une doctrine municipale sur ces enjeux, exercice délicat pour un parti dont l'histoire et l'actualité sont marquées par des positions hostiles aux droits LGBTI+¹⁵.

Un engagement unanime qui manque de concrétisation

L'analyse qualitative permet de révéler un décalage important entre le déclaratif et l'opérationnalité des mesures proposées. La majorité des répondant·es reconnaissent désormais la légitimité des enjeux LGBTI+ à l'échelle municipale. **59% d'entre elles et eux considèrent même que le niveau local est le plus pertinent pour agir sur ces sujets.** Pour autant, de nombreuses listes candidates peinent à s'appropriier les leviers concrets dont disposent les communes avec des propositions qui se bornent à répéter les pistes déjà suggérées par le questionnaire, sans les approfondir ni exploiter pleinement l'étendue des compétences municipales.

Certaines réponses témoignent à l'inverse de l'existence d'une politique municipale structurée et déjà opérationnelle : déploiement d'un plan de formation détaillé à destination de l'ensemble des agent·es, adaptation systématique des procédures d'accueil, obtention ou engagement dans des démarches de labellisation, formalisation de partenariats avec les associations locales clairement identifiées, mise en place d'un observatoire communal/intercommunal des discriminations, incluant les LGBTIphobies, co-géré avec les associations et les habitant·es, etc. À l'inverse, d'autres contributions en restent au stade déclaratif, se limitant à l'énoncé de principes généraux, au « respect », à la « vigilance », à l'« égalité de traitement », sans les traduire en actions concrètes.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Des associations présentes et reconnues mais trop rarement intégrées à la gouvernance

Le soutien aux associations fait par ailleurs consensus : les listes les identifient comme des partenaires légitimes. Toutefois, si toutes les listes sondées déclarent vouloir inclure les associations dans les dispositifs participatifs d'élaboration des politiques municipales, seul-es quelques répondant-es les incluent formellement et de manière opérationnelle dans l'élaboration, la gouvernance et le suivi de leurs propositions. Les partenariats associatifs apparaissent donc de manière inégale dans les réponses. **Les centres LGBTI+ sont explicitement cités à 22 reprises, ce qui en fait de loin les interlocuteurs privilégiés des listes.** Ils occupent une position centrale, à la fois comme médiateurs territoriaux et comme instances d'expertise sur les enjeux LGBTI+, indépendamment de la notoriété nationale d'autres organisations. Pour comparaison, la Fondation Le Refuge est mentionnée huit fois, L'Autre Cercle six fois et SOS homophobie trois fois. Ces références montrent que si certaines associations nationales sont identifiées sur des thématiques spécifiques, notamment la lutte contre les discriminations et les violences, les centres locaux sont davantage identifiés par les listes et structurent plus systématiquement le discours partenarial.

De manière générale, l'ancrage associatif des propositions est inégal entre les listes. Le réflexe partenarial peut exister, mais il varie fortement selon les thématiques abordées. Cette disparité est particulièrement visible sur la question des familles. Alors que des associations structurées et reconnues existent, comme l'APGL, l'association Contact, ou le Collectif Famille-s, elles sont rarement mobilisées explicitement. Cela suggère une connaissance partielle de l'écosystème associatif et une intégration encore inégale des expertises disponibles selon les sujets.

Représentation des personnes LGBTI+ : visibilité ou pouvoir d'agir ?

Toutes les listes répondantes affirment inclure des personnes ouvertement LGBTI+ et/ou engagées sur ces thématiques. **Neuf listes sur dix indiquent ainsi compter des candidat-es se déclarant publiquement LGBTI+.** Si ce chiffre témoigne d'une visibilité, il ne permet toutefois ni d'apprécier la capacité réelle de ces personnes à porter politiquement ces enjeux, ni d'évaluer la diversité des profils représentés (lesbiennes*¹⁶, personnes trans, personnes non binaires, etc.). En outre, **seules 67% des listes déclarent intégrer des personnes spécifiquement engagées sur les questions LGBTI+, ce qui nuance la portée de cette représentation.** La présence d'une personne LGBTI+ sur une liste, à supposer qu'elle soit rendue visible dans la communication faite sur les candidatures, ne constitue pas toujours, en soi, un véritable indicateur d'engagement politique et

peut, dans certains cas, relever d'une logique de représentation symbolique sans déboucher sur des actions structurantes. À noter que la temporalité de l'enquête ne permet pas de vérifier la place occupée par les personnes LGBTI+ sur les listes, ni d'estimer leur potentielle éligibilité.

Par ailleurs, **seules deux listes sur dix prévoient la désignation d'un-e élu-e référent-e spécifiquement chargé-e des thématiques LGBTI+. 74% d'entre elles optent pour une approche transversale, en confiant ces enjeux à un-e élu-e référent-e sur la lutte contre les discriminations.** Cette logique qui peut présenter des vertus, notamment dans une approche intersectionnelle, comporte un risque de voir ces sujets dilués dans un cadre plus large, au détriment de leur spécificités. Sur les 40 répondant-e-s, une seule liste déclare ne souhaiter désigner aucun-e référent-e. sur le sujet.

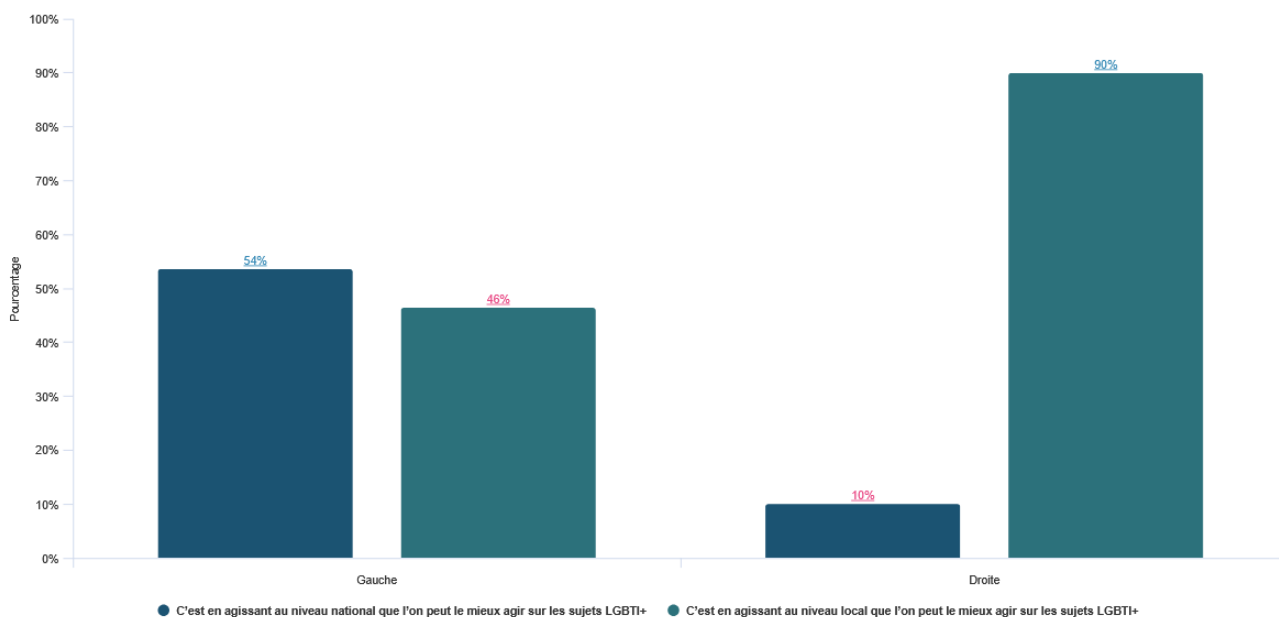
L'échelon municipal ou national pour agir : clivage partisan et variations territoriales

90% des listes classées à droite de l'échiquier politique identifient l'échelon municipal comme le niveau le plus pertinent pour agir, contre 46% des listes de gauche. Cette préférence marquée pour le niveau local peut s'expliquer par le caractère historiquement clivant des débats nationaux sur les droits LGBTI+ : les grandes avancées symboliques, telles que le Pacs ou le mariage pour tous, ont toutes été portées par des majorités identifiées à gauche du spectre politique. Ces avancées en termes d'égalité des droits ont pu susciter une intense opposition des courants politiques de la droite française. Dans ce cadre précis, les catégories « gauche » et « droite » doivent toutefois être replacées dans leur contexte historique, tant elles ont évolué au fil des années. Les listes de droite nous ayant répondu ne sont généralement ni sociologiquement ni politiquement celles qui se sont opposées à ces réformes. L'échelon municipal peut apparaître ainsi comme un terrain politiquement et idéologiquement moins conflictuel. Il permet de s'inscrire dans un registre de proximité, sans raviver des débats nationaux plus polarisants. Le niveau municipal peut également être envisagé comme un espace d'action permettant d'intervenir sans reconnaître explicitement les publics LGBTI+, en intégrant ces enjeux dans des politiques générales d'égalité ou de cohésion sociale. Cette approche, présentée comme universaliste et destinée à tou-te-s, tend à diluer les enjeux spécifiques des personnes LGBTI+, sous prétexte de proposer des services publics identiques pour l'ensemble de la population.

Par ailleurs, une partie de la gauche française s'inscrit également dans une tradition jacobine qui considère l'État comme le principal garant de l'égalité des droits. Dans cette logique, mettre l'accent sur l'échelon municipal peut être perçu comme un risque d'inégalités entre territoires. Les

différences observées à gauche traduisent donc une tension : d'un côté, une approche historiquement centralisée des droits LGBTI+ ; de l'autre, la prise en compte croissante du rôle concret des politiques locales. Ces écarts doivent toutefois être lus à la lumière du contexte électoral propre à cette étude.

Échelle d'action la plus pertinente pour agir sur les sujets LGBTI+ selon le bord politique

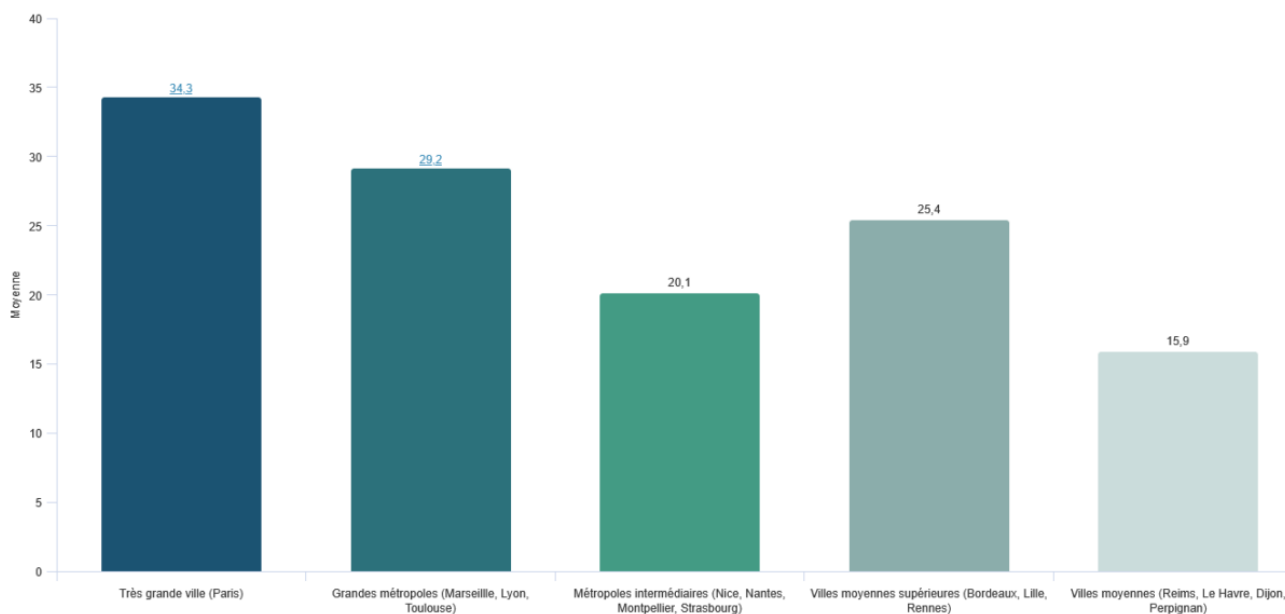


Source : graphique réalisé par les auteur·ices à partir des réponses données par les listes candidates de l'échantillon.

Les grandes métropoles en tête : un engagement plus structuré et des leviers mieux maîtrisés

L'analyse des propositions thématiques faites par les candidat·es confirme également un clivage net selon la taille des villes, au-delà de l'appartenance politique. Parmi les quinze villes interrogées, les strates de ville apparaissent comme le principal indicateur de l'engagement des listes. Les grandes métropoles (Paris, Lyon, Marseille, Toulouse) abordent ces enjeux comme une politique publique à part entière avec des réponses plus développées, plus techniques et plus précises, une vision davantage institutionnalisée du sujet ainsi qu'une meilleure connaissance des leviers disponibles. Ce phénomène reflète les capacités politiques, financières et administratives de ces villes, qui vont de pair avec un tissu associatif plus dense et semble confirmer que les communes dotées de moyens et de visibilité sont davantage attendues sur ces questions.

Notation des propositions des listes selon la taille des villes



Source : graphique réalisé par les auteur·ices à partir des réponses données par les listes candidates de l'échantillon.

Analyse sémantique des réponses : les droits LGBTI+, un enjeu encore trop défensif

L'analyse sémantique des réponses relatives à l'identification des principaux enjeux met en évidence **une nette surreprésentation des thématiques relevant du champ lexical de la sécurité, de la santé mais aussi de l'accès au droit.**

Le terme « discrimination » apparaît dans 57% des réponses, devant « sécurité » et « accès » (49%), « santé » (41%), « droit » (35%) et « prévention » (24%). En nombre total de citations, « discrimination » reste le plus mobilisé (21 occurrences), suivi de « sécurité » et « accès » (18), puis « violence » (16). « Santé » et « association » sont citées 15 fois, tandis que « accueil » et « droit » apparaissent à 13 reprises. En outre, le terme « accès » est principalement associé à la « santé », aux « droits » et aux « services publics », soulignant l'importance des enjeux d'effectivité.

Cette distribution lexicale reflète un contexte marqué par la recrudescence des actes LGBTIphobes, qui conduit l'ensemble des parties prenantes à ériger la lutte contre les violences et les discriminations en priorité. L'analyse met ainsi en évidence une approche principalement centrée sur la sécurité, la protection et l'accès aux droits, avant une vision plus globale des conditions de vie et des parcours des personnes LGBTI+. La prédominance du champ lexical de la sécurité traduit une appréhension d'abord défensive des enjeux avec une nécessité de prévenir et

de répondre aux violences alors que la promotion de politiques plus proactives en faveur de l'égalité réelle, de l'émancipation ou de la visibilité intervient dans un second temps. Plus largement, les thématiques liées à la famille, à la jeunesse, aux personnes âgées, au sport ou encore à la culture demeurent encore peu identifiées comme des enjeux prioritaires.

La faible occurrence des références aux différentes générations indique ainsi une représentation peu différenciée des publics LGBTI+, abordés de façon transversale sans attention particulière aux parcours de vie. Les lesbiennes* restent également largement invisibilisées avec seulement trois occurrences du mot « lesbienne » parmi toutes les réponses confondues. Les parcours spécifiques aux couples de femmes n'apparaissent qu'une seule fois à travers la mention de la PMA. Pourtant, les municipalités disposent de leviers d'action pour accompagner ces dernières : pratiques inclusives des services d'état civil, notamment s'agissant de filiation, d'adaptation des supports administratifs reconnaissant la double maternité, actions de prévention ciblées contre la lesbophobie, etc. Les discriminations subies par les couples de femmes ne sont également jamais mentionnées.

Quels sont, selon vous, les principaux enjeux pour les personnes LGBTI+ dans votre ville ?



Source : nuage de mots réalisé par les auteur·ices à partir des réponses données par les listes candidates de l'échantillon

Lecture : la taille des termes est proportionnelle à leur nombre d'occurrences.

Lutte contre les discriminations et les violences : terrain de consensus, mais fracture sur les moyens

Parmi toutes les thématiques du questionnaire, la lutte contre les discriminations et les violences apparaît comme la mieux traitée par les différentes listes en termes d'engagement et de prise en compte des publics, et faisant le plus consensus indépendamment du positionnement politique.

Parmi les principaux leviers privilégiés sur la thématique, **la formation des agent-es publics et de la police municipale arrive largement en tête en étant mentionnée par plus de 82,5% des répondant-es** (100% des listes de droite et 79% des listes de gauche). Elle est suivie par **la mise en place et le renforcement des dispositifs d'accueil et d'accompagnement des victimes, cités par 67,5% des répondant-es** (100% des listes de droite et 58,6% des listes de gauche) **puis par les actions de prévention et de sensibilisation, notamment en milieu scolaire ou dans l'espace public, évoquées dans 55% des réponses** (60% des listes de droite et 44,8% des listes de gauche).

« Quelles sont vos propositions en matière de lutte contre les discriminations et les violences envers les personnes LGBTI+ ? » – réponse ouverte

Répartition des mesures mentionnées au matière de lutte contre les violences et discriminations



Source : graphique réalisé par les auteur-ices à partir des réponses données par les listes candidates de l'échantillon.

Ainsi, bien que le niveau d'engagement affiché par les listes soit, dans l'ensemble, relativement élevé à gauche comme à droite, les écarts les plus significatifs relèvent moins de la présence du

sujet que de la nature des réponses, de leur degré de structuration et de la conception de l'action publique locale qui les sous-tend. D'un côté, plusieurs listes abordent la thématique sur un registre relativement consensuel en affirmant la nécessité de lutter contre les discriminations et de protéger les personnes LGBTI+, mais en restant sur des formulations générales (condamnation des violences, tolérance zéro), sans toujours préciser les outils ou dispositifs opérationnels. Cet engagement relève de fait davantage d'un positionnement politique que d'un programme d'action clairement outillé.

À l'inverse, d'autres font explicitement de la lutte contre les violences LGBTIphobes une priorité municipale, en proposant des mesures concrètes. Cette priorité se traduit, dans une large majorité des réponses, par un socle commun de mesures opérationnelles. Ainsi, 82,5% des listes mentionnent explicitement la formation de la police municipale à l'accueil et à la prise en charge des victimes LGBTI+, ce qui en fait l'outil le plus consensuel de l'échantillon. À ce socle s'ajoute, pour 67,5% des listes, la création ou le renforcement de dispositifs d'accueil et d'accompagnement des victimes. Certaines listes vont encore plus loin en adoptant une approche plus structurelle, centrée sur l'effectivité des droits et la lutte contre les discriminations au sein des institutions locales : suivi statistique fin des actes, observatoire dédié, dispositifs de *testing*, audits internes, référent-es discrimination et plan de lutte contre les discriminations au sein de la municipalité.

Dans la nature des réponses, on observe toutefois un clivage politique dans la définition de la réponse municipale. Les listes classées à droite privilégient plus fréquemment une approche sécuritaire et opérationnelle, centrée sur l'ordre public. Concrètement, 30% des listes de droite proposent une augmentation des effectifs ou une présence accrue de la police municipale, contre seulement 3% des listes de gauche. De même, les références à l'armement, aux patrouilles renforcées, à la sécurisation nocturne de l'espace public ou à la coordination renforcée avec l'État sont quasi exclusivement portées par des listes de droite. Cela témoigne d'une vision où la lutte contre les LGBTIphobies s'inscrit alors dans une politique générale de sécurité, et l'accompagnement des victimes relève surtout de la protection et de la dissuasion.

À l'inverse, les listes de gauche se distinguent par la présence plus marquée de réponses structurelles et transversales, articulées aux politiques sociales et aux mécanismes institutionnels, en pensant la lutte contre les violences comme un enjeu d'effectivité des droits et de transformation du service public. 31% des listes de gauche proposent ainsi la mise en place d'un observatoire dédié aux discriminations et au suivi des violences et 41% évoquent la constitution de la collectivité en partie civile, des mesures absentes des programmes de droite. La gauche est également surreprésentée dans les propositions portant sur l'hébergement d'urgence des jeunes LGBTI+ en rupture familiale (31% contre 9% à droite). Le clivage ne porte donc pas sur la

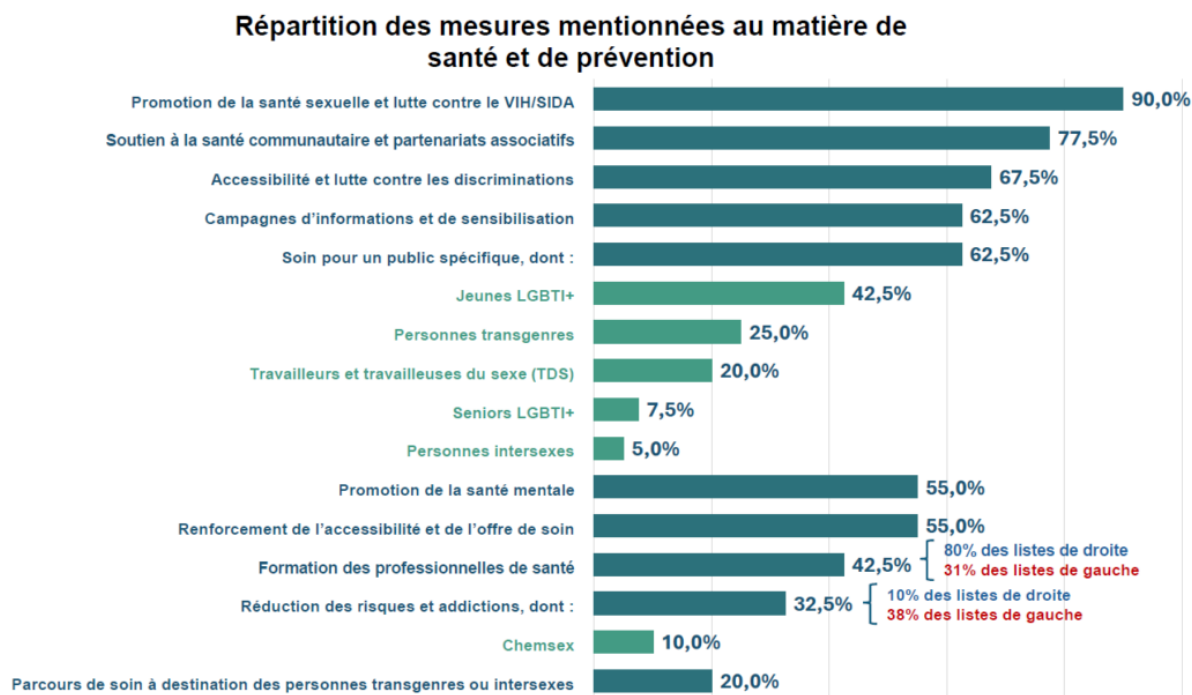
reconnaissance des violences, largement partagée, mais davantage sur la lecture du sujet et sur le niveau d'action jugé le plus pertinent pour agir.

Santé : des avancées réelles, mais le *chemsex* et l'intersexuation restent des angles morts

La santé apparaît également comme l'un des thèmes les plus investis par les différentes listes, avec des propositions généralement plus détaillées que sur d'autres thématiques. Bien que s'inscrivant souvent davantage dans une logique de continuité, de renforcement et d'adaptation des dispositifs existants, certaines listes proposent également des structures ou dispositifs municipaux spécifiques.

La question de la santé sexuelle et de la lutte contre le VIH/sida est le sujet le plus fréquemment mobilisé, en étant mentionnée par neuf répondant·es sur dix (soutien aux campagnes de dépistage, renforcement des centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic – CeGIDD, promotion de la PrEP, mise en place ou poursuite de plans de lutte contre le VIH/sida, etc.). La prévention du VIH constitue ainsi un socle commun largement partagé entre les listes qui sert souvent de point d'entrée à une politique plus large de santé inclusive. **La santé mentale émerge également comme un enjeu majeur, particulièrement pour les jeunes LGBTI+, en étant mentionnée par plus d'une liste sur deux.** Ce chiffre traduit une prise en compte accrue des risques suicidaires et des fragilités psychologiques, qui peut s'expliquer par une attention globale portée à ces enjeux à l'échelle nationale, mais aussi par une exposition reconnue des personnes LGBTI+, en particulier des jeunes, à l'isolement et au mal-être¹⁷. Les dispositifs concrets pour répondre à ces questions restent néanmoins inégalement détaillés.

« Quelles sont vos propositions en matière de santé et de prévention ? » – réponse ouverte



Source : graphique réalisé par les auteur·ices à partir des réponses données par les listes candidates de l'échantillon.

Au-delà de la santé sexuelle et de la santé mentale, **trois leviers structurent fortement les propositions des listes**. Le premier est **celui des partenariats associatifs et du soutien à la santé communautaire, mentionnés par 77,5% des listes qui souhaitent positionner la municipalité comme coordinatrice et facilitatrice, en soutenant les acteur·rices de terrain** plutôt qu'en créant systématiquement de nouvelles structures. Le deuxième levier concerne **l'accessibilité et la lutte contre les discriminations dans les parcours de soins, citée par 67,5% des listes**. De nombreuses listes insistent sur l'accueil inclusif, la formation des professionnel·les et l'effectivité des droits (anonymat, gratuité, absence de stigmatisation) afin de sécuriser l'accès aux soins pour les publics LGBTI+. Enfin, **les campagnes d'information et de sensibilisation occupent une place importante en étant citées par 62,5% des listes, principalement avec des propositions dédiées à l'affichage public et au relais des campagnes de prévention, notamment en matière de VIH et d'infections sexuellement transmissibles (IST)**. Cette approche privilégie la prévention et la visibilité des dispositifs existants.

La réduction des risques et des dommages ainsi que la lutte contre addictions constituent un des angles morts les plus notables juste devant la prise en charge de parcours de soin des personnes trans ou intersexes. Les enjeux liés à la pratique *chemsex*¹⁸ sont souvent sous-entendus dans une référence générale aux conduites à risque et ne sont mentionnés que dans

seulement une réponse sur dix, uniquement par des listes de gauche. Cette faible prise en compte du sujet contraste avec l'importance croissante du *chemsex* dans les débats de santé publique et dans les retours des acteur·rices de terrain.

En matière de santé, **la mention explicite des travailleur·ses du sexe (TDS) et des personnes intersexes demeure marginale**. Les TDS ne sont explicitement cité·es que par 20% des listes répondantes, 5% pour les personnes intersexes. Ces faibles occurrences mettent en évidence des enjeux largement invisibilisés et empêchent de répondre à d'importantes problématiques, en particulier sur les enjeux de santé, de précarité et d'accès aux droits. S'agissant du travail du sexe, deux facteurs peuvent expliquer cette quasi-absence. D'une part, le sujet reste extrêmement clivant sur le plan politique, le soutien à la loi de 2016 ou son rejet structurant des oppositions idéologiques qui peuvent dissuader les listes de s'en saisir. D'autre part, les collectivités locales semblent méconnaître les leviers dont elles disposent pourtant en matière de santé communautaire, de prévention, d'accès aux droits ou de lutte contre l'exclusion des personnes concernées. **Concernant l'intersexuation, le faible niveau de mention traduit une invisibilisation constante dans le débat public**. Encore largement méconnu ou caricaturé, le sujet demeure absent des politiques locales alors même que les personnes intersexes représentent environ 1,7% de la population¹⁹. La prise en compte des parcours de soins spécifiques n'est mentionnée que par une liste sur cinq, ce qui interroge directement la capacité des listes candidates à appréhender la diversité réelle des situations et des vulnérabilités au sein des communautés LGBTI+.

Jeunes en vulnérabilité, senior·es invisibles : l'âge, l'angle mort des programmes

Les jeunes sont le public LGBTI+ le plus fréquemment cité, pour des raisons convergentes : données alarmantes (recrudescence des violences, harcèlement scolaire), forte visibilité médiatique et lien direct avec les compétences locales (municipales, métropolitaine ou départementale pour Paris, Lyon et Marseille). **Les senior·es LGBTI+, à l'inverse, constituent un angle mort** : rarement identifié·es comme un public spécifique, elles et ils sont peu représenté·es dans les propositions, alors même que les communes disposent de leviers directs (centres communaux d'action sociale – CCAS, Ehpad) très peu mobilisés dans une perspective LGBTI+.

Bien que présente de manière plus transversale dans les différentes thématiques, la jeunesse est généralement souvent appréhendée sous l'angle de la précarité et de la prévention des violences. Parmi les propositions relatives à la jeunesse, le levier mentionné le plus fréquemment est le soutien aux jeunes en rupture familiale *via* des dispositifs d'hébergement d'urgence, des

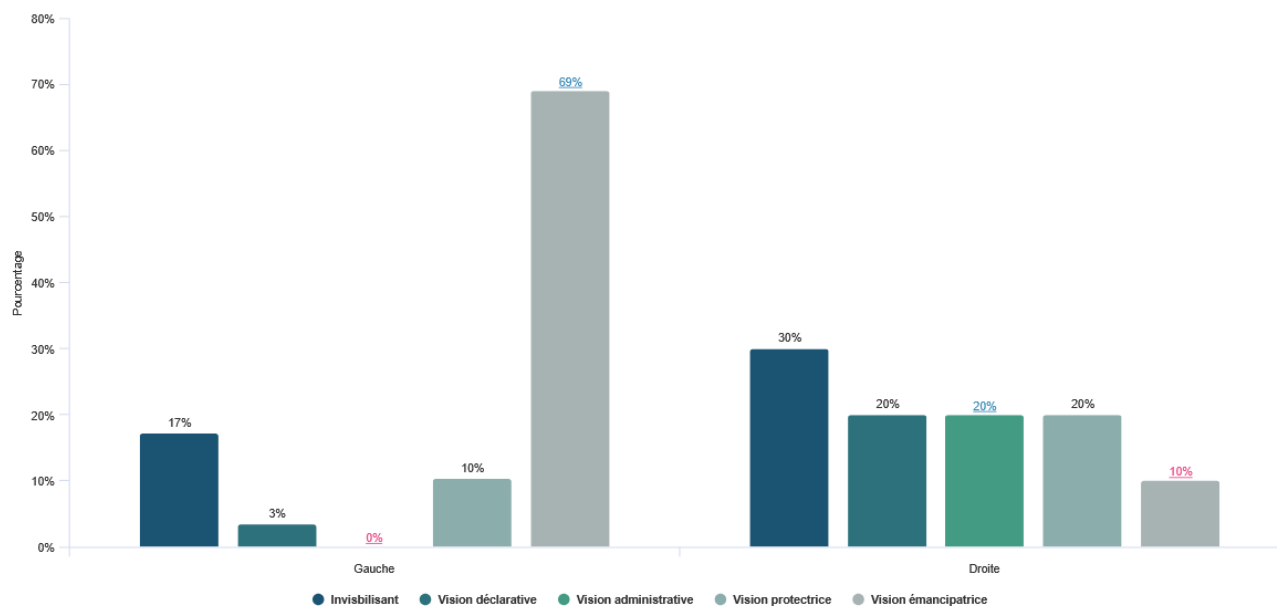
partenariats avec des associations comme la Fondation Le Refuge (citée explicitement huit fois) ou des lieux d'accueil dédiés. La formation des agent-es municipaux-ales constitue le deuxième axe récurrent, souvent formulé, mais sans précision sur les modalités ni les objectifs évaluables. Les espaces sûrs et inclusifs figurent ensuite parmi les propositions fréquentes, notamment pour les jeunes. Bien moins développées, les propositions à destination des senior-es se concentrent sur la prévention de l'isolement et la lutte contre le « retour au placard » en institution, à travers des dispositifs de veille, des projets d'habitat inclusif ou encore des démarches de labellisation. On note encore une fois une appropriation beaucoup plus visible et structurée de ces sujets au sein des grandes villes, alors qu'ils demeurent nettement sous-traités ou invisibilisés dans les autres villes.

La place des personnes trans dans les programmes : indicateur du degré de maturité politique

Enfin, la manière dont les listes abordent la situation des personnes trans constitue un indicateur particulièrement éclairant du niveau de maturité des propositions faites sur les sujets LGBTI+. **Cinq profils types se dégagent : les listes invisibilisantes (21%)**, qui ne nomment pas les personnes trans comme un public spécifique ; **les listes déclaratives (8%)**, qui les mentionnent sans formuler de propositions concrètes ; **les listes administratives (5%)**, centrées sur l'accueil du public et les démarches d'état civil ; **les listes protectrices (13%)**, qui abordent la question sous l'angle de la sécurité et de l'accompagnement des victimes ; et **les listes émancipatrices (54%)**, qui portent une vision assumée et transversale du sujet articulée à des mesures spécifiques dédiées.

Ce haut niveau cache cependant des différences assez notables selon le bord politique. Dans le détail, **près d'un tiers des listes de droite (30%) ne nomment pas explicitement les personnes trans**. Les listes de droite sont par ailleurs les seules à aborder le sujet sous le seul aspect administratif (20%). Les listes de gauche tendent davantage à inscrire ces enjeux dans une perspective émancipatrice, politisée et structurée (69%) malgré une part non négligeable des listes qui invisibilisent le sujet (17%). La transidentité fait ainsi l'objet d'une politisation (au sens de la place accordée au plaidoyer et à la progression des droits) nettement plus affirmée à gauche, tandis que la droite privilégie encore une approche administrative et fonctionnelle.

Positionnement sur les enjeux relatifs aux personnes transgenres par bord politique



Source : graphique réalisé par les l'Index de l'engagement LGBTI+ à partir des réponses données par les listes candidates de l'échantillon.

Conclusion

À l'approche des élections municipales, les premiers résultats de l'Index de l'engagement LGBTI+ mettent en évidence un paradoxe déjà formulé en introduction : si le principe d'une action municipale en faveur de l'inclusion et des droits des personnes LGBTI+ fait consensus, sa mise en cohérence avec les actions envisagées reste fortement variable selon les listes candidates.

Premièrement, l'échelon municipal est identifié comme un espace stratégique d'action, mais reste sous-investi politiquement. Bien que les communes disposent de leviers concrets (formation des agent-es, organisation des services, action sociale, prévention, soutien au tissu associatif, aménagement de l'espace public), les droits des personnes LGBTI+ sont rarement portés comme des priorités municipales et nombre de listes semblent ne pas mesurer pleinement l'étendue de leurs compétences en la matière.

Deuxièmement, les écarts entre l'ambition déclarée et l'opérationnalité des mesures proposées constituent la principale ligne de fracture entre les listes. Cette méconnaissance se traduit ainsi souvent par des propositions qui restent générales, formulées en termes de respect ou d'égalité, sans véritable déclinaison opérationnelle, calendrier ni évaluation. Cette appropriation relative des enjeux s'accompagne d'une certaine méconnaissance des acteur-rices locaux-ales, ce qui conduit les listes à formuler des propositions encore superficielles ou décorréées des réalités locales.

Troisièmement, l'inégal traitement des thématiques révèle des priorités hiérarchisées et des angles morts persistants. Parmi toutes les réponses, la lutte contre les violences et discriminations apparaît ainsi comme la thématique la mieux traitée devant la santé et la prévention. La réduction des risques et les enjeux liés au *chemsex* restent ainsi évoqués de manière lacunaire, malgré son importance saillante en matière de santé publique et les nombreuses alertes des acteur·rices associatif·ves et institutionnel·les sur le sujet. Malgré un socle important de propositions partagées, on observe toutefois des écarts significatifs entre les listes dans le niveau d'engagement selon la taille des villes, ainsi que des différences de vision et de nature des mesures proposées en fonction du positionnement politique des listes.

Enfin, les problématiques rencontrées par les personnes trans sont très inégalement traitées, parfois réduites à une dimension administrative quand elles ne sont pas totalement ignorées. Les lesbiennes* sont aussi particulièrement invisibilisées. Quant à la référence aux « LGBTIphobies », elle recouvre fréquemment un traitement centré sur l'homophobie masculine (gayphobie), laissant dans l'ombre les discriminations spécifiques subies par les personnes lesbiennes*, bi et pan, trans ou intersexes. Les senior-es LGBTI+, les personnes intersexes et, dans une moindre mesure, les TDS restent largement invisibilisé·es parmi les réponses. Ces silences ne traduisent pas toujours un refus de s'engager, mais une absence d'appropriation fine des réalités vécues par les personnes LGBTI+.

À l'heure où les droits fondamentaux font l'objet de tensions renouvelées, la question n'est plus de savoir si les enjeux LGBTI+ relèvent du débat municipal. Elle est désormais de déterminer avec quel degré d'ambition, de cohérence et de responsabilité les communes entendent s'en saisir.

Ce travail constitue une première photographie pré-électorale. Il appelle une suite, après les élections municipales de 2026, pour détailler les enjeux ville par ville, et à long terme, afin de suivre la mise en œuvre effective des engagements en fonction des listes élues.

L'enjeu sera alors de mesurer le passage à l'action et de déterminer si l'échelon municipal assume pleinement son rôle et mobilise la totalité de ses compétences pour faire avancer les droits et l'inclusion des personnes LGBTI+ à l'échelle locale.

Annexes

Annexe 1. Questionnaire diffusé

Questionnaire – Municipales 2026 – Engagement et propositions des candidat·e·s sur les thématiques LGBTI+

Introduction

Dans la perspective des **élections municipales de 2026**, l'Index de l'engagement LGBTI+ conduit une étude sur la prise en compte des enjeux LGBTI+ (personnes lesbiennes, gaies, bi et pan, trans, et intersexes) par les listes candidates dans **quinze grandes villes françaises** : Bordeaux, Dijon, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

Cette initiative indépendante vise à évaluer et rendre visibles les **propositions des candidat·es** en matière de lutte contre les discriminations, de prévention des violences et de promotion de l'égalité.

Elle s'appuie sur une méthodologie rigoureuse, élaborée en partenariat avec **l'Observatoire LGBTI+ de la Fondation Jean-Jaurès**, et s'inscrit dans une démarche d'intérêt général : éclairer le débat démocratique local, objectiver les positions des listes et favoriser la transparence autour des politiques publiques locales d'inclusion.

Votre ville fait partie de notre échantillon d'étude. À ce titre, nous vous invitons à compléter ce questionnaire. Il comporte **trois parties : vision et priorités ; propositions concrètes ; inclusion et représentativité**.

Vos réponses seront traitées avec neutralité, indépendance et respect de la confidentialité. Vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions si vous le souhaitez. Les questions obligatoires sont notifiées d'un astérisque (*).

Durée de complétion : environ 20 minutes

Un rapport de synthèse sera ainsi publié avant les élections. Certaines réponses pourront être intégrées au rapport ou citées sous forme de verbatims après **anonymisation**, de manière à ne pas permettre l'identification de la ville ni d'un·e candidat·e en particulier.

Nous vous remercions vivement pour votre contribution et votre engagement.

1/ Tout d'abord, merci d'indiquer votre nom, prénom, fonction, ville et le nom de votre liste avant de remplir le questionnaire *

2/ Faites-vous partie de la majorité municipale sortante ? * (oui/non)

Partie 1 : Priorités politiques, vision des thématiques LGBTI+ et engagement des têtes de liste

3/ Avec laquelle de ces affirmations êtes-vous le plus d'accord ? (une seule réponse possible)

- C'est en agissant au niveau national que l'on peut le mieux agir sur les sujets LGBTI+
- C'est en agissant au niveau local que l'on peut le mieux agir sur les sujets LGBTI+

4/ Votre tête de liste a-t-elle déjà initié, soutenu ou accompagné des actions en lien avec les enjeux LGBTI+ dans le cadre de ses engagements actuels ou passés ? (réponse ouverte)

5/ Si vous deviez résumer en une phrase l'ambition de votre liste pour les personnes LGBTI+ pour votre ville, quelle serait-elle ? * (réponse ouverte)

Partie 2.1 : Programme et propositions sur les sujets LGBTI+

6/ Quels sont, selon vous, les principaux enjeux pour les personnes LGBTI+ dans votre ville ? (réponse ouverte)

7/ Comment qualifieriez-vous la place des enjeux LGBTI+ dans votre programme ou projet municipal actuel ? * (une seule réponse possible)

- Présents de manière transversale dans plusieurs volets du programme
- Déclinés dans une rubrique dédiée
- Évoqués de manière ponctuelle
- Non explicitement intégrés au programme

8/ Quelles actions concrètes envisagez-vous pour soutenir les associations LGBTI+ de votre commune ? (mise à disposition de locaux, subventions, partenariats, soutien logistique, communication, mécénat de compétences...)(réponse ouverte)

9/ Prévoyez-vous d'inclure les associations dans les dispositifs participatifs d'élaboration des politiques municipales ? * (oui/non)

Partie 2.2 : Propositions thématiques

Dans les questions suivantes, nous allons vous interroger sur vos propositions sur les thématiques suivantes :

- la **stratégie municipale et l'animation locale**
- l'**effectivité des droits**
- les **services aux familles**
- la **santé et la prévention**
- la **jeunesse et les personnes âgées**
- le **sport, la culture et la mémoire**
- la **lutte contre les violences et discriminations envers les personnes LGBTI+**
- les **infrastructures et les espaces publics**

10.a/ Quelles sont vos propositions en matière de stratégie municipale et d'animation locale sur les sujets LGBTI+ ? (plan de sensibilisation et de formation du personnel municipal, charte et label, plan local de lutte contre les LGBTIphobies, partenariats intercommunaux, participation aux dispositifs participatifs...)(*réponse ouverte*)

10.b/ Quelles actions envisagez-vous pour assurer l'effectivité des droits des personnes LGBTI+ dans les services municipaux ? (accueil du public, diversité des familles et des couples, état civil, formulaires...)(*réponse ouverte*)

10.c/ Quelles sont vos propositions en matière de services aux familles ? (adaptation à la diversité des réalités familiales, formation du personnel municipal, actualisation des formulaires administratifs, soutien et accompagnement des parcours familiaux...)(*réponse ouverte*)

10.d/ Quelles sont vos propositions en matière de santé et de prévention ? (accessibilité et offre de soins, sensibilisation et formation des professionnel-le-s de santé, accompagnement et soutien psychologique, santé sexuelle et lutte contre le VIH/sida, accès aux soins et aux droits des travailleurs et travailleuses du sexe...)(*réponse ouverte*)

10.e/ Quelles sont vos propositions en matière de lutte contre les discriminations et les violences envers les personnes LGBTI+ ? (formation et sensibilisation de la police municipale, dispositifs d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des victimes, suivi des violences et actes LGBTIphobes, prévention et médiation...)(*réponse ouverte*)

10.f/ Quelles sont vos propositions en faveur de la jeunesse et du bien- vieillir ? (accessibilité des services municipaux, formation du personnel, espaces sûrs et inclusifs, soutien et

accompagnement psychologique, visibilité et représentation à tous les âges de la vie...)(réponse ouverte)

10.g/ Quelles sont vos propositions en matière de sport, de culture et de mémoire ? (aide au développement sportif, soutien à la création artistique et reconnaissance publique de la mémoire LGBTI+...)(réponse ouverte)

10.h/ Quelles sont vos propositions en matière d'espace public et d'infrastructures ? (aménagement inclusifs et accessibles, visibilité, création et soutien aux lieux et événements communautaires, communication...)(réponse ouverte)

10.i/ Auriez-vous d'autres propositions sur des sujets ou des domaines que vous jugeriez pertinents ? (réponse ouverte)

11/ Quelles mesures spécifiques comptez-vous mettre en œuvre pour garantir la sécurité, la reconnaissance et l'accompagnement des personnes trans ? (soutien aux associations, facilitation du changement d'état civil, formation et sensibilisation des agents publics...)

Partie 3 : Place et représentation des personnes LGBTI+

12/ Prévoyez-vous de désigner un-e élu-e référent-e des questions LGBTI+ au sein du conseil municipal ? * (une seule réponse possible)

- Oui, un-e élu-e en charge des sujets LGBTI+ spécifiquement
- Oui, un-e élu-e en charge de la lutte contre les discriminations incluant les thématiques LGBTI+
- Non

13/ Votre liste inclut-elle des personnes qui se déclarent publiquement LGBTI+ et/ou sont engagées sur ces thématiques ? *

- Oui, des personnes qui se déclarent publiquement LGBTI+
- Oui, des personnes qui sont engagées sur les thématiques LGBTI+
- Non, je n'en ai pas connaissance

14/ Menez-vous une démarche spécifique pour garantir une meilleure représentativité des diversités sur votre liste ? (orientations sexuelles, identités de genre, origines, situations de handicap...)* (oui, merci de préciser / non)

Annexe 2. Listes composant l'échantillon

Ville	Nom de liste	Bord politique
Bordeaux	Faire mieux pour Bordeaux	Gauche
Bordeaux	Bordeaux en confiance	Gauche
Bordeaux	Faire gagner Bordeaux	Droite
Dijon	Dijon populaire	Gauche
Dijon	Dijon écologique, social et attractive	Gauche
Le Havre	Mieux vivre Le Havre	Gauche
Lille	Lille Insoumise 2026	Gauche
Lille	Faire respirer Lille	Droite
Lille	Lille demain	Gauche
Lille	Tout pour Lille	Gauche
Lyon	Cœur lyonnais	Droite
Lyon	Pour vivre Lyon	Gauche
Lyon	Faire mieux pour Lyon	Gauche
Marseille	Printemps marseillais	Gauche
Montpellier	Aimer Montpellier	Sans étiquette
Montpellier	Gauche et écologistes rassemblés	Gauche

Nantes	Nouvelle Nantes	Gauche
Nantes	Votre Nouveau Souffle	Droite
Nantes	Johanna Rolland et la gauche unie	Gauche
Nice	Unis pour Nice	Gauche
Nice	Nice Front populaire	Gauche
Nice	Tous pour Nice	Droite
Paris	Paris en grand	Gauche
Paris	Sophia Chikirou pour Paris	Gauche
Paris	Bournazel – Paris 2026	Droite
Paris	Changer Paris	Droite
Perpignan	Devenons fiers de Perpignan	Droite
Perpignan	Perpignan, changez d'air !	Gauche
Perpignan	Perpignan autrement	Gauche
Perpignan	Plus forts pour Perpignan	Gauche
Reims	Reims Insoumise	Gauche
Rennes	Vivre Rennes !	Droite
Rennes	Faire mieux pour Rennes	Gauche
Rennes	Rennes solidaire	Gauche

Strasbourg	Catherine Trautmann – Strasbourg	Gauche
Strasbourg	Strasbourg fière et solidaire	Gauche
Strasbourg	Juste et vivante	Gauche
Strasbourg	Strasbourg y croit	Droite
Toulouse	Demain Toulouse	Gauche
Toulouse	La gauche unie pour vivre mieux à Toulouse	Gauche

1. Les auteurs remercient l'équipe de bénévoles qui a travaillé sur l'étude : Camille Reulet, Basille Rabouille, Timothée Debrard, Marie Spiteri, Sophie Dewulf, Marine Cubeau, Théo Delattre et Sandrine Brissot.
2. Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, « [Info rapide n°53. Légère progression des infractions anti-LGBT+ enregistrées par les services de sécurité](#) », ministère de l'Intérieur, 15 mai 2025.
3. Mathilde Luczak, « [Il y a vingt ans, le premier mariage homosexuel était célébré à Bègles, neuf ans avant la loi](#) », *Ouest-France*, 5 juin 2024.
4. Salah Hamdaoui, « [Il y a dix ans, Hélène Mandroux, maire de Montpellier, célébrait le premier mariage homosexuel de France](#) », *Ici*, 8 mai 2023.
5. Collectif, « [Municipales 2026 : « Nous ferons de nos mairies des lieux sans transphobie »](#) », *Têtu*, 9 décembre 2025.
6. « La santé financière des associations : un constat alarmant », communiqué du Mouvement associatif, 19 avril 2025.
7. Pour des raisons de confidentialité, les villes d'implantation des centres interrogés ne sont pas précisées.
8. Rainbow City Network, « [Rainbow Cities in Action – Lignes directrices politiques pour les municipalités](#) », mai 2023.
9. Inter-LGBT, « [Agir pour les LGBTI+ à l'échelle municipale en 84 mesures](#) », 6 février 2026.
10. Cette analyse se base sur la lecture des dynamiques sondagières dans chacune des villes susmentionnées (risque extrême droite : Nice, Montpellier ; sans risque extrême droite : Le Havre, Lille).
11. [Baromètre de l'engagement citoyen et solidaire](#), enquête OpinionWay pour Helloasso, 2025.
12. Voir en annexe 2 les listes composant l'échantillon étudié.
13. À l'exception d'une réponse RN pour Paris Centre, non retenue, les réponses par arrondissement n'étant pas prises en compte.
14. Concept sociologique décrivant l'instrumentalisation des droits LGBTI+ par des courants et mouvements identitaires et nationalistes, afin de justifier des positions xénophobes, principalement sur fond d'enjeu sécuritaire. Voir Jasbir K. Puar, *Homonationalisme : contre la normalisation LGBT*, Paris, Éditions Amsterdam, 2026.
15. Le Front national, devenu Rassemblement national, s'est historiquement opposé aux principales avancées en matière de droits LGBTI+, tant au niveau national qu'europpéen, et jusque dans les conseils municipaux. Ses parlementaires ont voté contre la loi du 4 août 1982 dépenalisant l'homosexualité, contre le Pacs (loi du 15 novembre 1999) et contre le mariage pour tous (vote solennel du 23 avril 2013). Si Jordan Bardella, président du RN depuis 2021, a depuis déclaré ne plus

souhaiter abroger ce dernier, le RN continue de s'opposer à plusieurs extensions de droits : en 2021, ses député·es ont voté contre l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires (29 juin 2021), ainsi que contre l'interdiction des thérapies de conversion (7 décembre 2021, adoption définitive le 25 janvier 2022). Plus récemment, le RN a soutenu la proposition de loi restreignant l'accès aux soins des mineurs trans, adoptée au Sénat le 29 mai 2024. Au Parlement européen, les eurodéputé·es RN ont voté contre la résolution condamnant les thérapies de conversion (1^{er} mars 2018), contre la résolution sur les discours de haine envers les personnes LGBTI+ (18 décembre 2019), contre la résolution proclamant l'Union européenne « zone de liberté LGBTIQ » (11 mars 2021), contre celle sur la reconnaissance des droits familiaux (14 septembre 2021), et se sont absentes lors du vote sur la dépénalisation universelle de l'homosexualité (18 avril 2023), avant de s'opposer à la résolution sur la mise en œuvre de la stratégie européenne LGBTIQ (8 février 2024). Cette opposition se décline aussi à l'échelon local. Par exemple, à Nice, lors du conseil municipal du 4 mars 2022, les élu·es RN se sont opposé·es aux subventions aux associations LGBT Polychromes et Les Ouvriers, leur reprochant d'avoir un « agenda politique » et de militer « pour la PMA sans père ». L'ensemble de ces votes et prises de position attestent d'une opposition constante du FN puis du RN aux droits des personnes LGBTI+.

16. Nous utilisons le terme « lesbiennes* » dans une acception large, inspirée des usages de l'EL*C (European Lesbian* Conference), afin de désigner l'ensemble des personnes se reconnaissant dans un rapport affectif et relationnel aux femmes. Cette catégorie inclut les femmes lesbiennes (cis et trans), les femmes bisexuelles, pansexuelles et queer, ainsi que les personnes non binaires et intersexes qui se sentent concernées par l'identité lesbienne. Nous reprenons ainsi l'usage aujourd'hui établi au niveau européen de désigner par un astérisque les femmes bi ou queer, ainsi que certaines personnes non binaires qui composent la communauté LBTI+, tout en notant que « lesbienne » n'est pas nécessairement le mot qu'elles utilisent pour se désigner.
17. *Panorama 2024, Observatoire des vulnérabilités queer*, Fondation Le Refuge, 10 octobre 2024.
18. Le *chemsex* recouvre l'ensemble des pratiques relativement nouvelles apparues chez certains hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), mêlant sexe, le plus souvent en groupe, et la consommation de produits psychoactifs de synthèse. En France, cela concernerait 13% à 14% des HSH, selon l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT).
19. Selon l'Organisation des Nations unies (ONU), 1,7% des personnes naissent intersexuées dans le monde. En France, cela concerne environ 12 800 enfants nés en 2019.